



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Jérôme Benainous

Jérôme Benainous
80 Rue de Prony
75017 Paris
France

SRP Groupe S.A.
Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017
SRP Groupe S.A.
ZAC Montjoie - 1 rue des Blés - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex
Ce rapport contient 51 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Jérôme Benaïnous

Jérôme Benaïnous
80 Rue de Prony
75017 Paris
France

SRP Groupe S.A.

Siège social : ZAC Montjoie - 1 rue des Blés - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société SRP Groupe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SRP Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Points clés de notre audit	Réponses apportées lors de notre audit
<p>Evaluation des goodwill</p> <p>Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.</p> <p>Ces goodwill, d'une valeur comptable de 124 millions d'euros au 31 décembre 2017, correspondent à l'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs et passifs acquis, et ont été alloués à la seule unité génératrice de trésorerie (UGT).</p> <p>Or, toute évolution défavorable des rendements attendus de l'activité de SRP Groupe est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.</p> <p>En conséquence, la direction s'assure lors de chaque clôture annuelle, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur, que la valeur comptable de ces goodwill n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.</p> <p>Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés respectivement au paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles » de la note 2.9. et dans la note 5.1. de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>La détermination de la valeur recouvrable des goodwill repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des taux de croissance et de rentabilité retenus pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance des modalités de mise en œuvre du test de dépréciation réalisé par la direction ; - examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ; - analyser le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie portant sur une période de 5 ans et établies par la direction, au regard de notre connaissance de l'environnement économique dans lequel évolue le groupe ; - apprécier la cohérence du taux de croissance à long terme et du taux d'actualisation appliqués avec les analyses de marché, avec l'appui de nos spécialistes en valorisation ; - tester la sensibilité de la valeur d'utilité déterminée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues ; - apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie dans le paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles » de la note 2.9. et dans la note 5.1. de l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation des stocks	
<p>Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2017 pour un montant net de 93 millions d'euros et représentent un des postes les plus importants du bilan consolidé. Comme indiqué dans le paragraphe « stocks » de la note 2.9. de l'annexe, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur estimée de réalisation. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts d'approche, mais également les escomptes, remises, rabais et ristournes obtenues des fournisseurs.</p> <p>Une dépréciation est comptabilisée sur la base d'une analyse de l'ancienneté et de la rotation du stock afin de prendre en compte la perte de valeur y afférant si la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.</p> <p>La valeur de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité et en tenant compte des différents canaux de distribution du groupe.</p> <p>Au regard du poids des stocks au bilan consolidé et de leur augmentation par rapport à la clôture précédente résultant notamment de la hausse des achats fermes, il existe un risque que la valeur nette de réalisation de certains articles soit inférieure à leur valeur comptable et donc un risque de surévaluation des stocks, que nous avons considéré comme un point-clé de l'audit.</p>	<p>Concernant le coût des stocks, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance des modalités de détermination du coût des stocks de marchandises et notamment apprécier la pertinence de la méthodologie de détermination des coûts d'approche ; - corroborer, sur la base d'un échantillon, le coût des stocks de marchandises avec les factures d'achat ; - corroborer la cohérence des coûts d'approche incorporés dans la valeur des stocks avec la méthodologie de détermination de ces coûts et les rapprocher de leurs bases de calcul comptables ; <p>En ce qui concerne la dépréciation des stocks, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprécier la pertinence des règles de dépréciation des stocks appliquées au regard de l'activité du groupe ; - prendre connaissance des modalités d'identification des articles anciens et à rotation lente et de détermination de leur valeur nette de réalisation ; - tester par échantillonnage l'ancienneté des stocks et leur rotation ; - apprécier l'estimation de la valeur nette de réalisation des articles anciens et à rotation lente sur la base d'une analyse rétrospective de la rentabilité des ventes de stocks comparables et en prenant en compte les différents canaux de distribution propres au groupe SRP.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SRP Groupe par l'Assemblée Générale du 5 août 2010 pour le cabinet KPMG Audit IS et dans les statuts constitutifs en date du 29 juillet 2010 pour Monsieur Jérôme Benainous.

Au 31 décembre 2017, le cabinet KPMG Audit IS et Monsieur Jérôme Benainous étaient dans leur 7^{ème} année de leur mission sans interruption, soit leur 3^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense et Paris, le 16 mars 2018

KPMG Audit IS



Jean-Pierre Valensi
Associé

Jérôme Benainous



Jérôme Benainous
Associé

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2017**

showroomprive•com

Sommaire

1. ETATS FINANCIERS	4
1.1. Etat du résultat net	4
1.2. Etat du résultat global	4
1.3. Bilan consolidé	5
1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidés	6
1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE, LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, les MODALITES DE CONSOLIDATION et les METHODES ET REGLES D'EVALUATION	8
2.1. Le Groupe	8
2.2. Faits marquants de l'exercice	8
2.3. Organigramme	8
2.4. Référentiel comptable	9
2.5. Modalités de consolidation	10
2.6. Base d'évaluation	11
2.7. Monnaie de présentation et transactions libellées en devises	11
2.8. Recours à des estimations et aux jugements	11
2.9. Principes comptables et méthodes d'évaluation	11
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	19
3.1. Périmètre à la clôture de l'exercice	19
3.2. Evolution du périmètre au cours de l'exercice	19
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	21
4.1. EBITDA	21
4.2. Informations par zone géographique des clients	21
4.3. Charges opérationnelles courantes par nature	22
4.4. Coûts des paiements en actions et Autres produits et charges opérationnels non-courants	22
4.5. Impôts	23
5. NOTES SUR LE BILAN	25
5.1. Goodwill	25
5.2. Autres immobilisations incorporelles	27
5.3. Immobilisations corporelles	28
5.4. Immobilisations financières	29
5.5. Stocks	30
5.6. Clients, avances et acomptes versés	30
5.7. Ventilation créances par échéance	30
5.8. Ventilation des dettes par échéance	31
5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
5.10. Engagements envers le personnel	33
5.11. Provisions	33
5.12. Impôts différés	34
5.13. Emprunts et dettes financières	35
5.14. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable	36
5.15. Plans d'options de souscription d'actions	37
5.16. Plans d'attributions gratuites d'actions	38
5.17. Résultat par action	39

6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES FINANCIERS	40
6.1. Risque de marché	40
6.2. Risque de liquidité	40
6.3. Risque de crédit	41
7. PARTIES LIEES	42
7.1. Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe.....	42
7.2. Autres parties liées	42
8. ENGAGEMENTS HORS BILAN	43
8.1. Engagements reçus.....	43
8.2. Engagements donnés.....	43
8.3. Effectif fin de période	43
8.4. Evènements postérieurs à la clôture	43
8.5. Honoraires des commissaires aux comptes.....	44

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Etat du résultat net

<i>en K€</i>	Notes	2017	2016
Chiffre d'affaires	4.2	654 971	539 704
Coût des ventes	4.3	- 416 003	- 332 028
Marge brute		238 968	207 676
Marge brute en % du CA		36,5%	38,5%
Marketing	4.3	- 33 049	- 25 683
Logistique & traitement des commandes	4.3	- 150 497	- 122 084
Frais généraux et administratifs	4.3	- 50 801	- 36 887
Résultat opérationnel courant		4 621	23 022
Am. des actifs incorp. reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprise		- 1 372	- 804
Coûts des paiements en actions	4.4	- 2 707	- 13 295
Autres produits et charges opérationnels	4.4	- 7 879	- 6 322
Résultat opérationnel		- 7 337	2 601
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		- 7	- 291
Coût de l'endettement financier brut		- 171	- 399
Coût de l'endettement financier		- 178	- 690
Autres produits et charges financiers		- 408	580
Résultat avant impôts		- 7 923	2 491
Impôts sur les bénéfices		2 689	- 2 741
Résultat net		- 5 234	- 250
Part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante		- 5 812	- 250
Part attribuable aux participations ne conférant pas le contrôle		578	-
Résultat par action (en €)			
Résultat net par action		- 0,17	- 0,01
Résultat net dilué par action		- 0,17	- 0,01

1.2. Etat du résultat global

<i>en K€</i>	Notes	2017	2016
Résultat net		- 5 234	- 250
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global		- 5 234	- 250

1.3. Bilan consolidé

<i>en K€</i>	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Ecart d'acquisition	5.1	123 685	102 782
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	49 789	39 289
Immobilisations corporelles	5.3	16 606	15 626
Autres actifs financiers	5.4	3 680	3 624
Impôts différés	5.12	3 226	3 278
Actifs non-courants		196 991	164 599
Stocks et en-cours	5.5	92 945	82 638
Clients, avances et acomptes versés	5.6	53 001	36 612
Créances d'impôt		7 934	3 519
Autres actifs courants		45 434	36 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	50 878	97 004
Actifs courants		250 192	256 688
Total Actif		447 183	421 287
Capital		1 384	1 368
Primes liées au capital		173 281	172 492
Actions propres		- 1 641	-
Autres réserves		28 953	28 944
Résultat net		- 5 234	- 250
Total Capitaux propres, part du groupe		196 743	202 554
Intérêts minoritaires		-	-
Total des capitaux propres	1.5	196 743	202 554
Emprunts et dettes financières	5.13	28 830	2 038
Engagements envers le personnel	5.10	52	88
Autres provisions	5.11	5 368	-
Impôts différés	5.12	9 616	11 628
Total passifs non courants		43 866	13 754
Emprunts et concours bancaires (< 1 an)	5.13	1 144	966
Provisions (< 1 an)	5.11	1 299	1 324
Fournisseurs et comptes rattachés	5.8	144 246	148 504
Dettes d'impôt		657	710
Autres passifs courants	5.8	59 228	53 475
Total passifs courants		206 574	204 979
Total des passifs non-courants & courants		250 440	218 733
Total des passifs et capitaux propres		447 183	421 287

1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidés

en K€	Notes	2017	2016
Résultat net total consolidé	1.1	- 5 234	- 250
Elim. des provisions et amortissements	5.2, 5.6, 5.11	8 621	7 280
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		234	
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		525	177
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	5.16	2 566	10 771
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		6 712	17 978
Elim. de la charge (produit) d'impôt	1.1	- 2 689	2 741
Elim. du coût de l'endettement financier net	1.1	178	690
<i>Incidence de la variation des stocks</i>	5.5	- 6 758	- 16 284
<i>Incidence de la variation des clients et comptes rattachés</i>	5.6 & 5.7	- 25 466	25 502
<i>Incidence de la variation des fournisseurs et autres dettes</i>	5.8	- 5 403	4 390
Incidence de la variation du BFR	5.18	- 37 627	13 608
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt		- 33 426	35 017
Impôts payés		- 4 812	- 2 261
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		- 38 238	32 756
Incidence des variations de périmètre	5.9	- 8 331	- 31 751
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2 & 5.3	- 12 474	- 8 400
Acquisition d'actifs financiers		-	-
Variation des prêts et avances consentis	5.4	- 32	- 97
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2 & 5.3	43	368
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		- 20 794	- 39 880
Levées de stock-options	1.5	805	2 737
Emission d'emprunts	5.13	22 500	-
Remboursement d'emprunts	5.13	- 8 569	- 901
Intérêts financiers nets versés	1.1	- 183	- 690
Autres flux liés aux opérations de financement		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		12 912	1 146
Incidence de la variation des taux de change		- 6	
Variation de la trésorerie		- 46 126	- 5 978
Trésorerie d'ouverture	5.9	97 004	102 982
Trésorerie de clôture	5.9	50 878	97 004

La position de trésorerie de clôture est détaillée dans la note 5.9.

1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en k€	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves Groupe		Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves				
Situation au 31.12.2015	1 316	168 532	-	-	3 752	14 447	188 047	-	188 047
Résultat net	-	-	-	-	-	- 250	- 250	-	- 250
Résultat global	-	-	-	-	-	- 250	- 250	-	- 250
Admission Euronext	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Levées de stocks options	27	3 960	-	-	-	-	3 987	-	3 987
AGA* et charges de stocks-options	-	-	-	-	10 770	-	10 770	-	10 770
Autres variations	25	-	-	-	-	- 25	-	-	-
Situation au 31.12.2016	1 368	172 492	-	-	14 522	14 172	202 554	-	202 554
Résultat net	-	-	-	-	-	- 5 234	- 5 234	-	- 5 234
Résultat global	-	-	-	-	-	- 5 234	- 5 234	-	- 5 234
Ecart de conversion	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Levées de stocks options	16	789	-	-	-	-	805	-	805
Mouvements sur actions propres	-	-	- 1 641	-	-	-	- 1 641	-	- 1 641
AGA* et charges de stocks-options	-	-	-	-	2 566	-	2 566	-	2 566
Autres variations	-	-	-	-	-	- 2 308	- 2 308	-	- 2 308
Situation au 31.12.2017	1 384	173 281	- 1 641	1	17 088	6 630	196 743	-	196 743

*) AGA = Attributions gratuites d'actions

Au 31 décembre 2017, le capital social de la société SRP Groupe S.A. était constitué de 34 604 953 actions de valeur nominale de 0,04 € (34 191 469 actions de la même valeur nominale au 31 décembre 2016).

Les autres variations en 2017 concernent la revalorisation de l'option d'achat sur les minoritaires de Beauté Privée (cf. note 5.1).

2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE, LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, LES MODALITES DE CONSOLIDATION ET LES METHODES ET REGLES D’EVALUATION

2.1. Le Groupe

SRP Groupe S.A. est la société mère du groupe Showroomprivé (l'ensemble désigné dans ce rapport comme « le Groupe »). Les actions de SRP Groupe S.A. sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris depuis 2015.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 du Groupe comprennent les comptes de la société mère et de ses filiales (cf. note 3.1). L'exercice clos au 31 décembre 2017 couvre une période de 12 mois.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de SRP Groupe S.A. lors de sa réunion du 8 mars 2018 et seront soumis pour approbation à l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

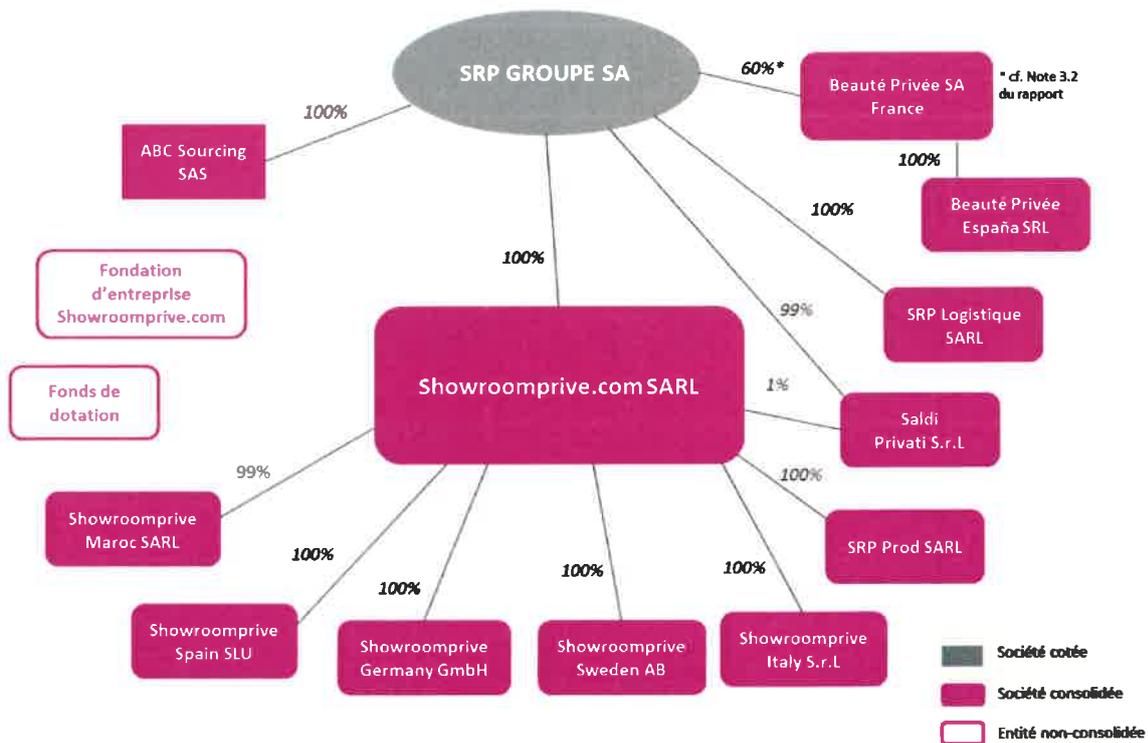
L'activité du Groupe est dédiée à la vente privée d'articles sur Internet.

2.2. Faits marquants de l'exercice

En mars 2017 SRP Groupe a acquis 60% des actions de la société Beauté Privé, spécialiste des ventes de produits de beauté en France. Cette opération est décrite dans la note 3.2.

2.3. Organigramme

L'organigramme du Groupe au 31 décembre 2017 est le suivant :



2.4. Référentiel comptable

Déclaration de conformité et référentiel IFRS utilisé

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe publiés aux 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne) au 31 décembre 2017.

Les normes comptables internationales comprennent

- les normes IFRS (International Financial Reporting Standards),
- les normes IAS (International Accounting Standards)
- leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRS IC (IFRS Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur et d'application obligatoire ou pouvant être appliqués par anticipation pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016

Pour l'établissement de ses états financiers consolidés au 31 décembre 2017, le groupe SRP a appliqué les mêmes normes, interprétations et méthodes comptables que dans ses états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2016 publiés dans le document de référence enregistré le 27 avril 2017 sous le numéro R.17-028, ou, le cas échéant, les nouvelles normes applicables au 1er janvier 2017 qui sont les suivantes :

- Amendements à IAS 7 : « État des flux de trésorerie » concernant des informations supplémentaires à fournir sur la variation des dettes financières au bilan
- Amendements à IAS 12 : « Impôt sur le résultat » sur la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes
- Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2014 – 2016

L'application de ces textes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés 2017.

Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur et d'application postérieure au 31 décembre 2017

Le groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes publiées par l'IASB, approuvées par l'Union Européenne et applicables par anticipation dès le 1er janvier 2017. Il s'agit notamment des normes suivantes :

Normes	Date d'application IASB	Incidence sur le Groupe
IFRS 9 : instruments financiers, classification et évaluation des actifs financiers	1 ^{er} janvier 2018	Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, approuvée par l'UE, est applicable au 1 ^{er} janvier 2018. Cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

Normes	Date d'application IASB	Incidence sur le Groupe
IFRS 15 : Revenus des contrats clients	1 ^{er} janvier 2018	Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IAS 18 et IAS 11. La nouvelle norme, approuvée par l'UE, est applicable au 1 ^{er} janvier 2018, avec une application anticipée autorisée. L'impact définitif de cette norme est en cours d'évaluation mais le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur la base des analyses réalisées à date.
IFRS 16 : Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019	Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1 ^{er} janvier 2019 ou de façon anticipée au 1 ^{er} janvier 2018 avec IFRS 15. L'impact de cette norme est en cours d'évaluation.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2017 n'ont pas donné lieu à une application anticipée par le Groupe.

Il s'agit notamment des normes suivantes :

- Interprétation IFRIC 22 : Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ;
- Interprétation IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux.
- Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2014-2016 ;

L'impact de ces normes est en cours d'évaluation mais ne devrait pas avoir d'incidence significative sur le Groupe.

2.5. Modalités de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe a le contrôle sur une autre entité lorsqu'il dispose du pouvoir sur cette entité, est exposé aux rendements variables de l'entité et, en raison de son pouvoir sur cette entité, a la capacité d'influer sur les rendements qu'il en tire.

Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte des droits de vote substantiels, c'est-à-dire actuellement exerçables ou exerçables au moment où les décisions relatives aux activités pertinentes seront prises.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2017 et 2016 selon les principes comptables appliqués par le Groupe, depuis leur date d'entrée dans le périmètre.

Le périmètre de consolidation est détaillé en Note 3 « Périmètre » ci-après.

2.6. Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs qui sont évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS.

Les catégories concernées sont :

- Les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur.

2.7. Monnaie de présentation et transactions libellées en devises

Les comptes consolidés de SRP Groupe ont été établis en euros.

Les produits, charges, créances ou dettes issus de transactions libellées en devises étrangères sont converties en euros à la date de transaction.

Les créances ou dettes libellées en devises existantes à la clôture sont converties au taux de change de fin d'exercice. Les différences de conversion résultant de l'application des différents taux de change sont enregistrées au compte de résultat de la période et présentées en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

2.8. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et charges.

Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement les méthodes et hypothèses de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises, le suivi de la valeur du Goodwill, l'évaluation des actifs incorporels, l'évaluation des stocks, l'estimation des provisions et les actifs d'impôts différés.

2.9. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition en date d'acquisition (conformément à la norme IFRS 3 révisée), qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe (cf. note 2.5). La différence entre le prix d'acquisition et l'actif net identifié est comptabilisé en goodwill.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée le cas échéant du montant des participations ne donnant pas le contrôle; plus
- la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Dans les 12 mois qui suivent l'acquisition, le prix d'acquisition doit être affecté aux actifs et passifs identifiables acquis. Cette affectation peut donner lieu à la reconnaissance d'actifs incorporels tels que marque, fichier adhérent, technologie...

Quand la différence entre l'actif net identifié et la contrepartie transférée est négative, le profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La contrepartie transférée (qui comprend le prix payé) pour acquérir la cible est évaluée à la juste valeur. Elle correspond à la somme des justes valeurs des actifs donnés aux vendeurs, des dettes de l'acquéreur vis-à-vis des vendeurs, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur (cf. note 5.1).

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

➤ Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche en vue de la production de développements et projets informatiques (applications, logiciels applicatifs etc.) et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique, son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et sa capacité à la mettre en service ou à la vendre ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;
- que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou son utilité pour le Groupe).

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main-d'œuvre directe. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

➤ Durées d'utilité et amortissements

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Fichier membre : 7 ans
- Technologie : 7 ans
- Marque : non amortie
- Dépenses de développement : 4 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent initialement au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où elles sont installées et prêtes à être utilisées, ou pour les biens produits en interne, à partir du moment où l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

➤ Durées d'utilité et amortissements

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Matériels de bureau : 3 ans
- Matériels informatique et photographique : 3 ans
- Mobiliers : 3 à 7 ans
- Matériels de transport : 5 ans

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les marques.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur d'utilité de chaque unité générant ses flux propres de trésorerie (unités génératrices de trésorerie). Actuellement, de par son activité, le Groupe ne présente qu'une seule unité génératrice de trésorerie.

S'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés (méthode dite des « discounted cash-flows »), l'évaluation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et du plan stratégique à cinq ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de trois ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'évaluation de l'unité générant les flux de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres produits et charges opérationnels ».

Contrats de location

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- la nature spécifique de l'actif loué.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La contrepartie de cet actif est une dette financière.

Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux mentionnés dans le paragraphe sur les immobilisations corporelles, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple et n'est pas comptabilisé dans l'état de situation financière du Groupe. Ils sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur estimée de réalisation.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (coûts d'approche). Cette valeur tient également compte des escomptes, remises, rabais et ristournes obtenues des fournisseurs.

Une dépréciation est comptabilisée sur la base d'une analyse de l'ancienneté et de la rotation du stock afin de prendre en compte la perte de valeur y afférant si la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.

La valeur de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité et en tenant compte des différents canaux de distribution qui existent au sein du Groupe à savoir via les ventes internet et via sa filiale ABC Sourcing spécialisée dans les ventes B2B.

Créances et dettes

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

L'ensemble des dettes est enregistré initialement à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, le groupe évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'équivalents de trésorerie selon IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Impôts différés et impôts sur les bénéfices

➤ Impôts différés

Le groupe peut être amené à comptabiliser des impôts différés en cas :

- de différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

➤ Impôts sur les bénéfices

Une convention d'intégration fiscale a été mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2012, entre l'ensemble des entités françaises du Groupe. Au titre de cette convention, chaque entité enregistre sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistrant de son côté tous profits éventuels.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de l'exercice, déterminé en utilisant le taux d'impôt en vigueur, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut également toute dette d'impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Paievements fondés sur des actions

➤ Options d'achat et de souscriptions d'actions

Des options d'achat et de souscriptions d'actions ont été accordées à un nombre défini de salariés et mandataires sociaux du Groupe. Elles donnent droit de souscrire à des actions Showroomprivé Groupe S.A. au cours d'une période de 10 ans, en cas de réalisation de conditions spécifiques, à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces options est reconnue en autres produits et charges opérationnels, sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le prix de référence de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du prix de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de turnover de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

➤ Attributions d'actions gratuites

Des plans d'attributions gratuites d'actions ont été mis en place au profit des salariés et mandataires sociaux. Les actions gratuites font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces actions, ainsi que les contributions sociales afférentes, sont reconnues sur la ligne « coûts des paiements en actions », sur la période d'acquisition.

La juste valeur des actions gratuites prend en compte les hypothèses de turnover de l'effectif bénéficiant des attributions gratuites d'actions.

Engagements de retraite et prestations assimilées

➤ Régime de retraite à cotisations définies

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

➤ Régime de retraite à prestations définies

Le groupe est également soumis à des régimes de retraite à prestations définies, notamment pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés.

Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations de première catégorie dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe. Ce taux est de 1,50% au 31 décembre 2017 (taux inchangé par rapport au 31 décembre 2016).

Provisions

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

Résultat opérationnel courant

➤ Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont enregistrés en chiffre d'affaires lorsque les marchandises sont livrées et que par conséquent les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des avantages accordés aux clients et nette d'escompte.

Programme de fidélité (Bons de parrainage ou bon d'achats)

Le Groupe a mis en place un programme de parrainage selon lequel le site accorde aux internautes lors du premier achat effectué par un nouveau membre qu'ils ont parrainé, un bon d'achat d'un montant fixe utilisable à compter de cette date. Ce bon leur donne droit à une réduction sur leurs achats de produits sur le site durant la période de validité de ce bon. Ces bons de parrainage répondent à la définition d'IFRIC 13 et sont comptabilisés pour leur juste valeur en déduction du chiffre d'affaires lors de l'achat effectué par le nouveau membre parrainé.

De la même manière, dans le cadre de sa stratégie de fidélisation le Groupe peut être amené à offrir ponctuellement à ses membres des bons d'achat pour stimuler leur engagement.

Retours

Les retours de marchandises en provenance des clients sont reconnus comme une annulation de la vente initiale. A la clôture, une provision est constituée pour tenir compte des retours non encore intervenus à date mais relatifs à des transactions de la période écoulée.

➤ Charges opérationnelles courantes

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les charges opérationnelles suivantes :

- 1) Coût des ventes
- 2) Marketing
- 3) Logistique et traitement des commandes, correspondant :
 - aux charges directement rattachées aux produits vendus,
 - aux frais logistiques
- 4) Frais généraux et administratifs.

Les charges opérationnelles courantes comprennent les amortissements sur les immobilisations incorporelles (à l'exception des amortissements sur actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises) et corporelles.

Afin de fournir une information plus complète, ces charges opérationnelles sont analysées par nature dans la Note 4.3 « Charges opérationnelles par nature » de la présente annexe.

➤ Indicateur clé de l'activité opérationnelle du Groupe

L'ensemble des charges opérationnelles courantes, déduites du chiffre d'affaires, permet d'obtenir le résultat opérationnel courant qui est un indicateur clé de performance de l'activité du Groupe.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant les éléments suivants du résultat opérationnel courant:

- l'amortissement des actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises ;
- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel ;
- les autres charges ou produits opérationnels non-courants

Les autres produits et charges opérationnels non-courants comprennent les charges ou produits significatifs jugés de nature non-récurrente par le Groupe pour la compréhension de son activité, comme par exemple

- des plus-values et des moins-values de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles,
- des frais de restructuration approuvés par la direction,
- des coûts des litiges,
- des frais relatifs aux regroupements d'entreprises,
- des dépréciations de goodwill.

Résultat net

Le résultat net est obtenu en déduisant du résultat opérationnel les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier net, qui comprend notamment les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, les intérêts payés dans le cadre des contrats de location financement diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les autres produits et charges financiers,
- la charge d'impôt courant et différé.

EBITDA ajusté

En complément du résultat opérationnel le Groupe présente ses résultats également sous forme d'un EBITDA (« Earnings before interest, tax, dépréciation and amortization ») ajusté. L'EBITDA ajusté est un autre indicateur clé de performance de l'activité du Groupe.

L'EBITDA ajusté est obtenu en éliminant du résultat net (cf. note 4.1) :

- l'amortissement des actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises ;
- les amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles.
- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel ;
- les autres charges ou produits opérationnels non-courants
- le coût de l'endettement financier net et les autres produits et charges financiers,
- la charge d'impôt de l'année,

Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

➤ Résultat de base par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

➤ Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives dont les options de souscription d'actions et les plans d'attributions gratuites d'actions (Notes 5.15 « Plans d'options de souscription d'actions » et 5.16 « Plans d'attribution gratuite d'actions »).

Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante distincte de l'entité qui génère des revenus et des dépenses afférentes, et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des autres secteurs opérationnels. Un secteur opérationnel est suivi et analysé régulièrement par les principaux décideurs opérationnels de la Société afin de mesurer la performance de ce secteur et d'allouer des ressources distinctes.

Selon les critères d'IFRS 8, la direction du Groupe a jugé que Showroomprivé.com se compose d'un unique secteur opérationnel, la vente de produits et services sur Internet.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Périmètre à la clôture de l'exercice

Les entités suivantes font partie du périmètre de consolidation à la date de clôture :

Entité juridique	Pays	Méthode de conso.	2017		2016	
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle
SRP Groupe	France	IG				
Showroom 30*	France	NC	-	-	100,00 %	100,00 %
Showroomprivé.com S.à r.l.	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Logistique S.à r.l.	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Beauté Privée SA	France	IG	60,00 %	100,00 %	-	-
Beauté Privée ESPAÑA, S.L.U.	Espagne	IG	60,00 %	100,00 %	-	-
SRP Spain	Espagne	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP GmbH	Allemagne	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Italy	Italie	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Prod	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Saldi Privati S.r.l.	Italie	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ABC Sourcing SAS	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Sweden	Suède	IG	100,00 %	100,00 %	-	-
SRP Maroc	Maroc	IG	99,99 %	100,00 %	99,99 %	100,00 %

* Filialement avec sa société mère en novembre 2017
 IG = Intégration globale
 NC = Non contrôlée

3.2. Evolution du périmètre au cours de l'exercice

➤ Beauté Privée

Au 15 mars 2017 le Groupe a pris le contrôle de la société Beauté Privée SA (France), par l'acquisition de 60% du capital de la société et une option d'achat du restant du capital pour une contrepartie totale valorisée à 25,6 M€.

Le prix d'acquisition comprend le prix payé en numéraire et un composant de prix variable (« Earn-out ») de 2,0M€ dont le montant est déterminé en fonction de la performance sur l'exercice 2017 de la société acquise.

Le contrat d'acquisition inclut également des options d'achat et de vente réciproques qui rendent quasi-certaine une acquisition du restant du capital (40%) dans le futur par le groupe. A ce titre une dette a été comptabilisée au 31 décembre 2017 pour un montant de 12,2M€

Dans ce contexte le groupe a opté pour le traitement comptable suivant de cette acquisition :

- Le goodwill est basé sur le prix payé ou encore à payer pour les 60% déjà acquis ainsi que la valeur estimée pour les 40% restants en conformité avec IFRS 3.
- Le groupe a comptabilisé dans son bilan du 31 décembre 2017 une dette liée au composant de prix variable ainsi que pour la dette liée à l'obligation d'achat de la part restante à hauteur de sa meilleure estimation de sa valeur future en conformité avec la norme IAS 32. Les deux postes de dette seront revalorisés régulièrement pour refléter tout changement de valeur jusqu'à leurs échéances respectives.
- En conformité avec ce choix les minoritaires ne sont pas comptabilisés au bilan jusqu'à l'exercice de l'option de vente ou d'achat car ils sont réputés déjà acquis. Les intérêts minoritaires restent cependant présentés au compte de résultat consolidé du Groupe (578k€ en 2017).

Dans ce contexte la contrepartie estimée à la date de clôture du 31 décembre 2017 de cette acquisition se calcule comme suit :

<i>Part</i>	<i>Poste</i>	<i>En M€</i>
60%	Montant versé en numéraire	11,4
	Composant de prix variable (« earn-out »)	2,0
40%	Options de vente / achat comptabilisée en dette	12,2
	Contrepartie transférée	25,6

Sur la base du prix d'acquisition cette acquisition a donné lieu à la constatation d'un goodwill provisoire de 16,4 M€ dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2017. Le calcul du goodwill est décrit dans la note 5.1.

Beauté Privée est active dans la commercialisation de produits de beauté par internet.

Beauté Privée SA France, la société acquise par le Groupe, détient une filiale une Espagne (Beauté Privé España SRL). Les deux sociétés sont consolidées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 avec leurs contributions respectives à l'activité du Groupe à partir de la date de prise de contrôle.

➤ **Autres changements de périmètre**

La société Showroom 30 a été l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (« TUP ») en novembre 2017 à sa société mère SRP Groupe SA.

Une nouvelle filiale située en Suède a été créée afin de développer la croissance de la marque en Europe. Son capital est intégralement détenu par la société Showroomprivé.com ; elle est consolidée en Intégration globale au 31 décembre 2017.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. EBITDA ajusté

en K€	Notes	2017	2016
Résultat net		- 5 234	- 250
Am. des actifs incorp. reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprise		1 372	804
Am. et dép. des immobilisations		8 443	5 229
<i>dont amort. en Logistique et traitement des commandes</i>		2 040	1 787
<i>dont amort. en Frais généraux et administratifs</i>		6 403	3 158
Coût des paiements fondés sur des actions	5.9	2 707	13 295
Eléments non récurrents	4.4	7 878	6 322
Coût de l'endettement financier		178	690
Autres produits et charges financiers		408	- 580
Impôt sur les bénéfices		- 2 689	2 741
EBITDA ajusté		13 063	28 251
<i>EBITDA en % du CA</i>		1,99%	5,23%

4.2. Informations par zone géographique des clients

Le Groupe déploie son offre en France et dans 8 autres pays à partir de son unique plateforme basée en France.

Selon l'origine géographique de ses clients le Groupe les regroupe sur les deux zones suivantes pour présenter le chiffre d'affaires et l'EBITDA :

France	International
France métropolitaine et DOM-TOM	Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Pays-Bas, Pologne, Allemagne (site multidevises)

Le chiffre d'affaires et l'EBITDA du Groupe se présentent comme suit :

en K€	2017			2016		
	Total consolidé	France	Internat.	Total consolidé	France	Internat.
Ventes Internet	629 881	518 712	111 169	525 438	453 729	71 709
Autre	25 089	25 089		14 266	14 266	
Chiffre d'affaires total	654 971	543 802	111 169	539 704	467 995	71 709
EBITDA	13 063	25 722	- 12 659	28 251	35 141	- 6 890
<i>Croissance des ventes</i>	21,4%	16,2%	55,0%	21,9%	23,3%	13,4%
<i>EBITDA en % du CA</i>	2,0%	4,7%	-11,4%	5,2%	7,5%	-9,6%

L'EBITDA par zone géographique implique une allocation des charges opérationnelles afférentes à l'activité courante en fonction du chiffre d'affaires.

4.3. Charges opérationnelles courantes par nature

Le résultat opérationnel courant inclut les charges opérationnelles suivantes :

en K€	2017	2016
Coût des ventes	- 416 003	- 332 028
Charges externes	- 158 749	- 131 328
Charges de personnel	- 60 080	- 45 945
Impôts et taxes	- 4 539	- 3 126
Dotations aux amortissements	- 8 438	- 5 229
Dotations aux dépréciations et provisions	- 4 006	- 1 247
Autres produits et charges d'exploitation	1 465	2 221
Charges opérationnelles courantes	-650 350	-516 682

4.4. Coûts des paiements en actions et Autres produits et charges opérationnels non-courants

Au titre de l'exercice 2017, les coûts des paiements en actions et Autres produits et charges opérationnels non-courants comprennent essentiellement les éléments suivants :

- la charge résultant des attributions gratuites d'actions y compris les contributions sociales afférentes s'élevant à 2 707k€
- des charges de restructuration pour 2 666k€
- des honoraires liés à des opérations de fusions-acquisitions de 1 712k€
- des dons à la fondation d'entreprise Showroomprivé et au fonds de dotation pour 963k€
- des honoraires à caractère non récurrent pour 746k€
- des coûts liés à l'intégration de Saldi Privati et Beauté Privée pour 1 105k€
- des coûts engagés dans le cadre de litiges commerciaux de 470 K€.

Au titre de l'exercice 2016, les Coûts des paiements en actions et Autres produits et charges opérationnels comprennent essentiellement les éléments suivants :

- la charge résultant des attributions gratuites d'actions pour un montant de 13 258 K€ y compris les contributions sociales afférentes s'élevant à 2 524 K€,
- des honoraires à caractère non récurrent pour 1.143 K€, liés à l'introduction en bourse de la Société en 2015, et à des missions de management de transition,
- des charges liées à l'arrêt de l'activité de la société SR30 pour 877 K€,
- des honoraires liés à l'acquisition de la société Saldi Privati pour 870 K€,
- des charges de restructuration pour 1 597 K€,
- des dons à la fondation d'entreprise Showroomprivé pour 629 K€
- des coûts engagés dans le cadre de litiges commerciaux.

4.5. Impôts

Charge d'impôt de l'exercice

Le produit d'impôt au titre de l'exercice 2017 s'analyse comme suit :

en K€	2017	2016
Impôts différés	3 127	477
Impôts exigibles	- 438	- 3 218
Impôts sur les bénéfices	2 689	- 2 741

Au titre de l'exercice 2017 la charge d'impôt exigible recouvre :

- des impôts sur résultats bénéficiaires dus principalement par SRP GmbH, SRP Spain et Beauté Privée France pour 1,1 M€.
- des charges de « Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (CVAE) en France à hauteur de 1 M€
- des crédits d'impôts pour 1,5M€

Le résultat relatif aux impôts différés en 2017 s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- l'activation de l'intégralité des pertes fiscales, au regard de l'intégration fiscale des entités situées en France pour 1,8 M€
- du produit lié au passage progressif du nouveau taux d'impôts en France pour un impact de 2,5M€ (25,92% contre 34,43% antérieurement) suite à l'adoption de l'article 41 de la loi de finance pour 2018
- 1,4 M€ de charges d'impôts différés au regard de l'activation des projets de recherche & développement sur l'exercice

Au titre de l'exercice 2016 la charge d'impôt recouvre :

- des impôts sur résultats bénéficiaires pour un total de 1 753 K€
- des charges de « Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » à hauteur de 988 K€

Le produit d'impôts différés résulte essentiellement de :

- 1 260 K€ de produits nets relatifs aux différences temporelles liées à la reprise des impôts différés passifs reconnus au titre des actifs incorporels provenant d'un regroupement d'entreprise (cf. goodwill et immobilisations incorporelles), et aux provisions pour risques et charges non fiscalement déductibles.
- Compensés en partie par des charges d'impôt correspondant à l'activation des projets de recherche et développement pour 791 K€, au retraitement IFRS des redevances de crédit-bail pour 39 K€.

Réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux théorique

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique applicable en France s'analyse comme suit :

<i>en K€</i>	31-déc-17	31-déc-16
Résultat global	-5 234	-250
Réintégration de la charge d'impôts	2 689	-2 741
Résultat global avant charge d'impôts	-7 923	2 491
Taux d'imposition en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	-2 728	858
<i>Éléments de rapprochement avec le taux effectif:</i>		
Non-reconnaissance d'impôts différés sur pertes de la période en Italie	1 765	122
Différences permanentes	-652	446
CVAE nette d'IS	686	648
Annulation de la charge d'impôts calculée sur les crédits d'impôts	-496	-383
Incidence de la charge résultant de l'attribution gratuite d'actions	883	3 708
Incidence de taux	-1 764	-1 526
Mécénat	-206	-969
Autres	-178	-162
Charge d'impôt réel	-2 689	2 741
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>34%</i>	<i>110%</i>

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Goodwill

<i>en K€</i>	31/12/2016	Allocation définitive PPA 2016	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	Autres changements	31/12/2017
Goodwill	102 782	4 498	16 405	-	-	-	123 685
Dép. Goodwill	-	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	102 782		16 405	-	-	-	123 685

La colonne "Allocation définitive PPA 2016" concerne le changement résultant du calcul final du goodwill lié l'acquisition de Saldi Privati.

Mouvements de goodwill en 2017

➤ Beauté Privée

En 2017 SRP Groupe a fait l'acquisition de la société Beauté Privée pour un montant total de 23,3M€ (cf. note 3.2).

Sur la base du prix d'acquisition cette acquisition a donné lieu à la constatation d'un goodwill provisoire de 16,4 M€ dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2017:

<i>Poste bilanciel</i>	<i>En M€</i>
Marque	1,6
Relations clientèles	7,1
Actifs immobilisés	0,1
Fond de roulement (y compris trésorerie)	0,8
Impôts différés	(2,7)
Capitaux propres (revalorisation depuis la première valorisation)	2,3
Goodwill	16,4
Total	25,6

La ventilation du prix d'acquisition est provisoire à la date de clôture annuelle. Elle sera arrêtée en conformité avec la norme IFRS 3 à la fin de la période d'ajustement de douze mois suivant la prise de contrôle.

➤ Saldi Privati

Au cours du deuxième semestre 2017, SRP Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition de la société Saldi Privati acquise fin 2016 pour un montant final de 30,0 M€.

Le calcul final du goodwill se présente comme suit :

<i>Poste bilanciel</i>	<i>En M€</i>
Marque	6,5
Relations clientèles	0,9
Actifs immobilisés	1,6
Fond de roulement (y compris trésorerie)	2,4
Provision pour risques et charges	-6,2
Impôts différés	2,6
Ecart d'acquisition	22,2
Total	30,0

L'allocation définitive du prix d'acquisition a conduit à une augmentation du goodwill par rapport au 31 décembre 2016 de 4.5M€. Cette augmentation est due à une revalorisation à leur juste valeur de contrats opérationnels existants et la constatation d'une provision correspondante et des impôts différés.

Test de valeur

➤ Méthode pour déterminer la valeur d'utilité

Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur minorée des coûts de cession, et de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) ont été appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

Dans le cadre du contrôle de la valeur du goodwill, ainsi que de l'ensemble des autres actifs incorporels et corporels tels que détaillés aux notes 5.2 et 5.3, un test de dépréciation est réalisé au 31 décembre de chaque année. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie.

Les tests de dépréciation sont effectués chaque année et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

➤ Unités génératrices de trésorerie

Compte tenu de son activité de ventes en ligne et de son organisation, le Groupe n'a identifié qu'une seule unité génératrice de trésorerie, à savoir SRP Groupe.

➤ Hypothèses de valorisation

Au 31 décembre 2017, les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de cette unité génératrice de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés puis projetés à l'infini : 5 ans (la cinquième année étant projetée à l'infini),
- taux de croissance à long terme : 2,0% (2016 : 2,5%),
- taux d'actualisation : 9,5% (2016 : 9,5%).

Dans le cadre des prévisions sous-jacentes, le Groupe part d'une suite logique de sa croissance d'activité pour converger graduellement vers la croissance perpétuelle de la période normative. Dans ce contexte le taux de rentabilité (sur la base de l'EBITDA ajusté) augmente pour trouver un niveau supérieur au niveau des dernières années (à l'exception de l'année 2017).

➤ Résultat de valorisation

Le résultat de ce test de dépréciation, n'a pas conduit à la reconnaissance de pertes de valeur au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés, faite au titre de chacun des exercices, n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à la valeur comptable des actifs qui la composent:

- Une hausse de 100 points de base du taux d'actualisation
- Une baisse de 100 points de base du taux de croissance à long terme
- Une baisse de la marge opérationnelle (EBITDA ajusté) de 100 points de base sur l'ensemble des périodes comprises dans la valorisation
- Une baisse de la croissance du chiffre d'affaires de 500 points de base (hors croissance perpétuelle)

5.2. Autres immobilisations incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement la capitalisation d'une partie des frais de développement engagés durant la période. Ces dépenses concernent essentiellement l'amélioration de la version mobile du site internet, le développement du site internet lui-même et des systèmes de traitement des commandes client, incluant l'optimisation de la logistique.

en K€	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Dotations	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	31/12/2017
Frais de développement	7 683	6 693					14 376
Logiciels	10 367	1 072	- 793		727	286	11 659
Marques	30 733				1 686		32 419
Fichier membres	6 205				7 053		13 258
Autres immobilisations incorporelles	927					6	933
Immobilisations incorporelles	55 915	7 765	- 793	-	9 466	286	72 645
Amt/Dép. frais de développement	- 2 412			- 2 747			- 5 159
Amt/Dép. logiciels	- 9 276		793	- 2 103	- 718	1 013	- 10 291
Amt/Dép. fichier membres	- 4 938			- 1 461		- 1 007	- 7 406
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 16 626	-	793	- 6 311	- 718	6	- 22 856
Total valeur nette	39 289	7 765	-	- 6 311	8 748	292	49 789

Showroomprivé

Les acquisitions de logiciels concernent plusieurs outils informatiques achetés en 2017.

Les variations de périmètre en 2017 correspondent aux immobilisations des deux entités Beauté Privée (cf. notes 3.2 et 5.1).

en K€	31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Dotations	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	31/12/2016
Frais de développement	3 970	3 713	-	-	-	-	7 683
Logiciels	2 352	460	- 71	-	7 482	144	10 367
Marques	23 783	-	-	-	6 937	13	30 733
Fichier membres	5 320	-	-	-	885	-	6 205
Autres immobilisations incorporelles	5	-	- 200	-	1 122	-	927
Immobilisations incorporelles	35 430	4 173	- 271	-	16 426	157	55 915
Amt/Dép. frais de développement	- 972	-	-	- 1 440	-	-	- 2 412
Amt/Dép. logiciels	- 1 479	-	71	- 676	- 7 192	-	- 9 276
Amt/Dép. fichier membres	- 4 118	-	-	- 784	- 36	-	- 4 938
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 6 569	-	71	- 2 900	- 7 228	-	- 16 626
Total valeur nette	28 861	4 173	- 200	- 2 900	9 198	157	39 289

Les variations de périmètre en 2016 correspondent essentiellement aux immobilisations de la société Saldi Privati.

5.3. Immobilisations corporelles

en K€	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Dotations	Variations de Périmètre	Redassement	Diminutions/ Mises au rebut	31/12/2017
Terrains	1 223	-	-	-	-	-	-	1 223
Constructions et agencements	11 704	-	-	-	-	- 10 092	-	1 612
Installations tech, matériel & outillage	6 516	46	-	-	-	386	-	6 948
Immobilisations corporelles en cours	199	2 593	-	-	-	- 1 749	-	1 043
Avances et acomptes s/imm. corp.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	7 686	2 208	- 277	-	77	11 158	-	20 852
Immobilisations corporelles	27 328	4 847	- 277	-	77	- 297	-	31 678
<i>dont Crédit-bail</i>	<i>7 940</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>7 940</i>
Amt/Dép. constructions et agencements	- 3 347	-	-	- 81	-	2 683	-	- 745
Amt/Dép. install tech, matériel & outill.	- 3 714	-	-	- 1 016	-	- 140	-	- 4 870
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 4 641	-	209	- 2 429	- 49	- 2 547	-	- 9 457
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 11 702	-	209	- 3 526	- 49	- 4	-	- 15 072
<i>dont Crédit-bail</i>	<i>- 3 621</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>- 970</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>- 4 591</i>
Total valeur nette	15 626	4 847	- 68	- 3 526	28	- 301	-	16 606

Les acquisitions et activations de l'exercice 2017 comprennent essentiellement

- des agencements et du mobilier pour le site principal du Groupe à Saint Denis (1 520k€)
- des agencements et du mobilier de notre centre de développement en Vendée (565k€)
- du matériel informatique, photographique et de transport (660k€)
- des agencements et du matériel industriel pour l'entrepôt de St. Witz (414k€)
- des projets en cours pour l'amélioration de la productivité des services (399k€)

Les variations de périmètre correspondent aux immobilisations des sociétés Beauté Privée.

Showroomprivé

en K€	31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Dotations	Variations de Périmètre	Reclassement	Diminutions/ Mises au rebut	31/12/2016
Terrains	1 223	-	-	-	-	-	-	1 223
Constructions et agencements	9 851	298	41	-	411	1 927	- 742	11 704
Installations tech, matériel & outillage	6 191	101	-	-	21	203	-	6 516
Immobilisations corporelles en cours	83	2 423	-	-	-	2 298	- 9	199
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	6 047	1 405	-97	-	641	10	- 320	7 686
Immobilisations corporelles	23 395	4 227	-138	-	1 073	-158	-1 071	27 328
<i>dont Crédit-bail</i>	<i>7 940</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>7 940</i>
Amt/Dép. constructions et agencements	- 2 538	-	41	- 1 145	- 210	-	505	- 3 347
Amt/Dép. install tech, matériel & outill.	- 2 769	-	-	- 930	- 15	-	-	- 3 714
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 3 255	-	97	- 1 254	- 446	-	217	- 4 641
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 8 562	-	138	- 3 329	- 671	-	722	- 11 702
<i>dont Crédit-bail</i>	<i>- 2 645</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>- 976</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>- 3 621</i>
Total valeur nette	14 833	4 227	-	- 3 329	402	- 158	- 349	15 626

Les acquisitions et activations de l'exercice 2016 comprennent essentiellement

- des travaux d'aménagement du siège pour 1 412 K€
- des travaux d'aménagement site de production de ventes « l'Atelier », à Roubaix, pour 581 K€
- du mobilier, du matériel informatique et de production pour les locaux de La Plaine Saint-Denis pour 1 139 K€.

Les cessions correspondent à la mise en sommeil de la société SR30.

Les variations de périmètre correspondent essentiellement aux immobilisations de la société Saldi Privati.

5.4. Immobilisations financières

en K€	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Dépréciation	Variations de Périmètre	31/12/2017
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances	3 624	92	- 61	-	25	3 680
Immobilisations financières	3 624	92	- 61	-	25	3 680
Dépréciations des titres	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	3 624	92	- 61	-	25	3 680

en K€	31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Dépréciation	Variations de Périmètre	31/12/2016
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances	1 105	2 549	- 3	- 143	116	3 624
Immobilisations financières	1 105	2 549	- 3	- 143	116	3 624
Dépréciations des titres	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	1 105	2 549	- 3	- 143	116	3 624

5.5. Stocks

en K€	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Stocks d'emballages et fournitures	536	-	536	426	-	426
Stocks de marchandises	95 342	- 2 933	92 409	84 201	- 1 989	82 212
Total Stocks	95 878	- 2 933	92 945	84 627	- 1 989	82 638

En 2016, le stock retours client était présenté en net, le montant de la dépréciation figurant en diminution de la valeur brute s'élevait à 3,8M€.

5.6. Clients, avances et acomptes versés

en K€	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Produits à recevoir	3 524	-	3 524	3 083	-	3 083
Créances clients	10 426	- 413	10 013	7 920	- 914	7 006
Avances et acomptes versés, avoirs à recevoir	39 464	-	39 464	26 523	-	26 523
Total Clients et comptes rattachés	53 414	- 413	53 001	37 526	- 914	36 612

5.7. Ventilation créances par échéance

en K€	31/12/2017	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	3 679	0	2 518	-	-	1 161
Total Immobilisations financières	3 679	0	2 518	-	-	1 161
Créances clients	10 013	10 013				
Produits à recevoir	3 524	3 524				
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	39 464	39 464				
Total Clients et comptes rattachés	53 002	53 002				
Etat, Impôt sur les bénéfices	7 934	7 934				
Créances sur personnel & org. sociaux	25	25				
Créances fiscales - hors IS	20 500	20 500				
Autres créances	3 728	3 728				
Charges constatées d'avance	21 180	21 180				
Total Autres créances	45 434	45 434				
Total Créances	110 049	106 370	2 518	-	-	1 161

Showroomprivé

en K€	31/12/2016	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	3 624	-	-	2 500	-	1 124
Total Immobilisations financières	3 624	-	-	-	-	1 124
Créances clients	7 006	7 006	-	-	-	-
Produits à recevoir	3 083	3 083	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	26 523	26 523	-	-	-	-
Total Clients et comptes rattachés	36 612	36 612	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	3 519	3 519	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	56	56	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS	16 966	16 966	-	-	-	-
Autres créances	- 993	- 993	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	20 886	20 886	-	-	-	-
Total Autres créances	36 915	36 915	-	-	-	-
Total Créances	80 670	77 046	-	-	-	1 124

5.8. Ventilation des dettes par échéance

en K€	31/12/2017	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
	31/12/2017	Less than 1 year	2 years	3 years	4 years	5 years or more
Emprunts auprès établis. de crédit (Crédit-bail)	1 368	-	975	343	50	-
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (crédit-bail)	996	996	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées > 1 an	27 583	99	12 309	102	51	15 022
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	27	-	-	-	-	-
Total emprunts et dettes assimilées	29 974	1 095	13 284	445	101	15 022
Dettes fournisseurs	80 402	80 402	-	-	-	-
Fournisseurs - Factures non parvenues	57 938	57 938	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	5 906	5 906	-	-	-	-
Total Fournisseurs et comptes rattachés	144 246	144 246	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	657	657	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	6 396	6 396	-	-	-	-
Dettes sociales	4 895	4 895	-	-	-	-
Dettes fiscales	11 424	11 424	-	-	-	-
Autres dettes	4 067	4 067	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	32 446	32 446	-	-	-	-
Total Autres dettes	59 228	59 228	-	-	-	-
TOTAL	234 105	204 569	13 284	445	101	15 022

Showroomprivé

en K€	31/12/2016	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès établis. de crédit (Crédit-bail)	2 038	-	901	878	244	15
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (crédit-bail)	934	934	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	32	32	-	-	-	-
Total emprunts et dettes assimilées	3 004	966	901	878	244	15
Dettes fournisseurs	79 310	79 310	-	-	-	-
Fournisseurs - Factures non parvenues	64 797	64 797	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	4 397	4 397	-	-	-	-
Total Fournisseurs et comptes rattachés	148 504	148 504	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	6 321	6 321	-	-	-	-
Dettes sociales	4 742	4 742	-	-	-	-
Dettes fiscales	9 576	9 576	-	-	-	-
Autres dettes	2 173	2 173	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
Total Autres dettes	22 812	22 812	-	-	-	-
TOTAL	174 320	172 282	901	878	244	15

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en K€	31/12/2017	31/12/2016
Placements à court terme	392	19 574
Banques	50 486	77 430
Découverts bancaires	-	-
Trésorerie nette	50 878	97 004

Au 31 décembre 2017, les placements à court terme sont principalement composés de comptes à terme immédiatement disponibles, de la même manière que pour les exercices précédents.

Sur l'exercice 2017, la variation nette de la trésorerie pour -46 126 k€ s'explique essentiellement par :

- La baisse de la rentabilité sur l'exercice 2017
- L'augmentation des besoins en fonds de roulement qui provient notamment de la hausse plus forte qu'anticipée du poids des achats fermes sur l'exercice (cf. note 5.18)
- L'acquisition de 60% de Beauté Privée pour un montant décaissé en 2017 de 8,3M€ (net de la trésorerie acquise).

5.10. Engagements envers le personnel

en K€	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non-utilisée)	Autres variations	Variations de périmètre	31/12/2017
Provisions pour pensions et retraites	88	5	-	- 9	- 32	-	52
Total	88	5	-	- 9	- 32	-	52

en K€	31/12/2015	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non-utilisée)	Autres variations	Variations de périmètre	31/12/2016
Provisions pour pensions et retraites	116	49	-	- 80	-	3	88
Total	116	49	-	- 80	-	3	88

5.11. Provisions

en K€	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises (prov. utilisée)	Reprises (prov. non-utilisée)	Variations de périmètre	Autre variation	31/12/2017
Provision pour passifs lié à l'acquisition de Saldi Privati			- 800			6 168	5 368
Provisions pour litiges < 1 an	587	704	- 341				950
Total Provisions pour risques	587	704	- 1 141	-	-	6 168	6 318
Autres provisions pour charges	737	521	- 909				349
Total Provisions pour charges	737	521	- 909	-	-	-	349

Les passifs liés à l'acquisition de Saldi Privati comptabilisés en 2017 sont le résultat de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Saldi Privati (cf. note 5.1).

Les dotations aux provisions pour litiges concernent des litiges commerciaux (567K€) et des litiges prud'homaux (137K€). Les reprises de provisions sur cette ligne concernent essentiellement des litiges commerciaux à hauteur de 296K€.

Les dotations et reprises des autres provisions pour charges concernent essentiellement le forfait social relatif aux attributions d'actions gratuites.

La société Showroomprivé.com fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013 et 2014 et a reçu le 4 juillet 2016 une proposition de rectification en matière d'impôt sur les sociétés et de taxe sur la valeur ajoutée. Dans le cadre de cette procédure de rectification contradictoire, la société a refusé l'ensemble des rehaussements en date du 1er septembre 2016, ces rehaussements ayant été confirmés par une réponse de l'administration fiscale en date du 7 octobre 2016. Par courrier en date du 12 juillet 2017, la DVNI a acté de l'abandon du principal motif de rehaussement (pour défaut de mention sur certaines factures) et a accepté de réduire le rehaussement initialement demandé concernant les provisions pour stock, ce que la société a accepté en renonçant à poursuivre ses contestations sur ce point. Sur le fond, la société, appuyée par ses conseils, estime avoir de sérieux arguments et entend contester la totalité des impositions supplémentaires qui demeurent, résultant de la proposition de rectification. En conséquence, et à ce stade de la procédure, aucune provision n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre 2017.

Showroomprivé

en K€	31/12/2015	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprises (prov. utilisée)	Reprises (prov. non utilisée)	Variations de change	Variations de périmètre	31/12/2016
Provisions pour litiges < 1 an	309	451	- 226	- 132	- 41	-	-	587
Total Provisions pour risques	309	451	- 226	- 132	- 41	-	-	587
Autres provisions pour charges	684	638	-	- 585	-	-	-	737
Total Provisions pour charges	684	638	-	- 585	-	-	-	737

5.12. Impôts différés

en K€	31/12/2016	Incidence résultat	Variations de périmètre	Autres	31/12/2017
Impôts différés - actif	3 278	1 167	1 510	- 2 729	3 226
Impôts différés - passif	11 628	- 1 618	2 672	- 3 066	9 616
Solde net d'impôts différés	- 8 350	2 785	- 1 162	337	- 6 390
Ventilation de l'impôt différé par nature					
ID / différences temporaires	26	145		270	441
ID / Autres retraitements.	- 47	- 367	1 574	1 101	2 261
ID / Elimination des résultats internes	- 23	96		23	96
Activation de reports déficitaires	3 254	1 720		- 59	4 915
ID / PPA	- 9 208	2 551	- 2 736	- 1 141	- 10 534
ID / Annulation frais d'établissement	- 2				- 2
ID / Retraitement des engagements de retraite	25	2		- 9	18
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 460	- 3		- 4	- 467
ID / R&D	- 1 916	- 1 359		156	- 3 119
Solde net d'impôts différés par Nature	- 8 350	2 785	- 1 162	337	- 6 390

Au 31 décembre 2017, les variations d'impôts différés par résultat résultent principalement de :

- l'amortissement des actifs incorporels identifiés lors des allocations de prix (PPA) à la création du Groupe puis lors de l'acquisition de Saldi Privati, ABC Sourcing et Beauté Privée entraînant une reprise d'impôt différé passif à due concurrence,
- l'immobilisation des projets de recherche et développement et l'amortissement inhérent
- du passage progressif du taux d'impôts en France sur les marques non amortissables comptabilisées en PPA de 34,43% à 25,92%
- d'autres retraitements notamment relatifs aux stocks ainsi qu'à l'activation liée aux pertes fiscales générées dans le cadre de l'intégration fiscale en France et à la compensation des impôts différés actifs et passifs par entité, pour un montant total de 2,9 M€.

Showroomprivé

en K€	31/12/2015	Incidence résultat	Variations de périmètre	Autres	31/12/2016
Impôts différés - actif	75	304	2 899	-	3 278
Impôts différés - passif	9 883	- 173	1 918	-	11 628
Solde net d'impôts différés	- 9 808	477	981	-	- 8 350
Ventilation de l'impôt différé par nature					
ID / différences temporaires	59	- 33	-	-	26
ID / Autres retraitements.	231	- 278	-	-	- 47
ID / Elimination des résultats internes	- 23	-	-	-	- 23
Activation de reports déficitaires	62	294	2 898	-	3 254
ID / PPA	- 8 550	1 260	- 1 918	-	- 9 208
ID / Annulation frais d'établissement	- 2	-	-	-	- 2
ID / Retraitement des engagements de retraite	42	- 18	1	-	25
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 503	43	-	-	- 460
ID / R&D	- 1 125	- 791	-	-	- 1 916
Solde net d'impôts différés par Nature	- 9 808	477	981	-	- 8 350

5.13. Emprunts et dettes financières

en K€	31/12/2016	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Autres	31/12/2017
Emprunts auprès établis. de crédit	2 038	22 786	- 7 555	- 647	16 622
Autres emprunts et dettes assimilées > 1 an	-	12 208	-	-	12 208
Total Dettes financières MLT	2 038	34 994	- 7 555	- 647	28 830
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	934	102	- 1 014	1 090	1 112
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	5	-	-	-	5
Concours bancaires (trésorerie passive)	27	-	-	-	27
Concours bancaires (dettes)	-	-	-	-	-
Total Dettes financières CT	966	102	- 1 014	1 090	1 144
<i>Dont Crédit-Bail</i>	<i>2 965</i>	<i>388</i>	<i>- 979</i>		<i>2 374</i>
Total Emprunts et dettes financières	3 004	35 096	- 8 569	443	29 974

Les principales variations en 2017 sont liées au financement des acquisitions:

- Un financement bancaire de 15 M€ pour financer l'acquisition fin 2016 de la société Saldi Privati.
- Une dette de 12,2M€ (sans impact sur la trésorerie) vis-à-vis des minoritaires de Beauté Privée qui représente la dette future estimée pour l'acquisition des 40% restants dans la société Beauté Privée (cf. Note 3.2).

Les autres emprunts auprès des établissements de crédit sont quasi exclusivement relatifs aux contrats de location financement.

Dans le cadre du financement bancaire de 15 M€ SRP Groupe S.A. s'engage à respecter certains ratios financiers :

- Le premier est calculé sur la base des dettes financières nettes et de l'EBE retraité,
- Le deuxième est calculé sur la base des dettes financières nettes et des fonds propres.

Ces ratios seront calculés à la date de clôture de chaque exercice (premier exercice clos le 31 Décembre 2017) sur la base des comptes consolidés annuels, certifiés par les commissaires aux comptes.

en K€	31/12/2015	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Autres	31/12/2016
Emprunts auprès établis. de crédit	2 962	-	-	- 924	2 038
Total Dettes financières MLT	2 962	-	-	- 924	2 038
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	911	-	- 901	924	934
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	5	-	-	-	5
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	27	-	-	27
Concours bancaires (dettes)	2 962	-	-	-	-
Total Dettes financières CT	916	27	- 901	924	966
<i>Dont Crédit-Bail</i>	<i>3 866</i>		<i>- 901</i>	<i>-</i>	<i>2 965</i>
Total Emprunts et dettes financières	3 878	27	- 901	-	3 004

5.14. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable

en K€	31/12/2017					Juste valeur de la classe
	Classes d'actifs et de passifs	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	
Actifs financiers			3 680			3 680
Créances d'exploitation et autres créances courantes			98 435			98 435
Instruments financiers dérivés					0	0
Autres actifs non courants					0	0
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	50 878					50 878
TOTAL ACTIF						152 993
Emprunts et dettes financières				28 830		28 830
Autres dettes non courantes					52	52
Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)				1 144		1 144
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes				203 474		203 474
Instruments financiers dérivés					0	0
TOTAL PASSIF	0	0	233 448	52	233 500	233 500

Showroomprivé

en K€	31/12/2016						
	Classes d'actifs et de passifs	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
	Actifs financiers		3 624			3 624	3 624
	Créances d'exploitation et autres créances courantes		73 527			73 527	73 527
	Instruments financiers dérivés					0	0
	Autres actifs non courants					0	0
	Trésorerie et Equivalents de trésorerie	97 004				97 004	97 004
	TOTAL ACTIF	97 004	77 151	0	0	174 155	174 155
	Emprunts et dettes financières			2 038		2 038	2 038
	Autres dettes non courantes				88	88	88
	Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)			966		966	966
	Dettes d'exploitation et autres dettes courantes			201 979		201 979	201 979
	Instruments financiers dérivés					0	0
	TOTAL PASSIF	0	0	204 983	88	205 071	205 071

5.15. Plans d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 5 août 2010, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 27 octobre 2014, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9
Date de l'assemblée générale	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	27/10/14
Date du conseil d'administration	05/08/10	05/08/10	31/01/11	30/11/11	15/10/12	15/01/13	15/04/13	04/10/13	27/10/14
Nb total d'options autorisées	544 320						1 260 000		84 500
Nb total d'options attribuées au cours des exercices précédents	544 320	315 000	293 750	38 750	342 500	50 000	167 500	50 000	70 000
Nb total d'options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb total d'options exercées au cours des exercices précédents	- 544 320	- 315 000	- 136 440	-	- 102 311	- 43 570	- 46 126	- 14 064	- 18 925
Nb total d'options exercées sur la période	-	-	- 20 458	-	- 58 501	-	- 28 380	- 26 291	- 17 333
Nb total d'options annulées	-	-	- 100 000	- 38 750	- 126 406	- 6 430	- 48 438	- 2 343	- 15 624
Nb total d'options restantes au 31 décembre 2017	-	-	36 852	-	55 282	-	44 557	7 302	18 118
Durée d'acquisition moyenne pondérée des options (en années)	-	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Prix de l'action à la date d'attribution / par hypothèse, considéré comme égale au prix d'exercice	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Prix d'exercice (en €)	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Volatilité attendue	32%	32%	32%	32%	35%	35%	35%	35%	35%
Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution	-	0,29	0,32	0,37	0,42	0,38	0,37	0,77	1,24

Il est précisé que les plans n°1 et 2 sont destinés à des mandataires sociaux. Dans le cas du plan n°1, l'acquisition des droits a été immédiate à la date de constitution de SRP Groupe et de réalisation des apports.

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon le modèle de Black & Scholes, et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, la charge reconnue en « Autres charges opérationnelles » s'élève à :

- 12 K€ pour l'exercice 2017,
- 37 K€ pour l'exercice 2016,

Le montant global restant à amortir en 2018 au titre de ces plans est de 1 K€.

5.16. Plans d'attributions gratuites d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 25 septembre 2015, le 30 mai 2016 et le 26 juin 2017, le Conseil d'Administration à attribuer à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des actions gratuites.

Ces plans ont été mis en place dans le cadre l'introduction en bourse sur le marché réglementé Euronext. Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Date de l'assemblée générale	Date du conseil d'administration	Nb total d'actions gratuites autorisées	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours des exercices précédents	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	Nb total d'actions gratuites exercées sur la période	Nb total d'actions annulées	Nb total d'actions restantes au 31 décembre 2017	Durée d'acquisition moyenne pondérée des actions gratuites (en années)	Prix de l'action à la date d'attribution	Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution
Plan n°1	25/09/15	25/09/15	625 000	625 000	-	- 625 000	-	-	1,0	17,62	16,94
Plan n°2	25/09/15	29/10/15	100 000	100 000	-	-	-	100 000	2,0	17,62	16,94
Plan n°3	25/09/15	29/10/15	400 000	250 585	-	-	- 60 835	189 750	2,0	17,62	15,24
Plan n°4	30/05/16	30/05/16	52 500	52 500	-	-	- 40 000	12 500	2,0	19,19	13,83
Plan n°5	30/05/16	30/05/16	24 003	24 003	-	-	- 3 028	20 975	2,0	19,19	13,83
Plan n°6	30/05/16	14/02/17	57 990		57 990	-	- 4 525	53 465	2,0	22,69	17,02
Plan n°7	30/05/16	14/02/17	46 653		46 653	-	- 33 000	13 653	2,0	22,69	17,02
Plan n°8	30/05/16	26/06/17	17 675		17 675	-	- 11 000	6 675	2,0	23,50	17,63
Plan n°9	30/05/16	26/06/17	95 450		95 450	-	-	95 450	2,0	23,50	17,63
Plan n°10	26/06/17	04/12/17	330 000		110 000	-	-	110 000	2,0	10,00	7,40
Plan n°11	26/06/17	04/12/17	243 800		243 800	-	-	243 800	2,0	10,00	7,40
Plan n°12	26/06/17	04/12/17	6 000		6 000	-	-	6 000	2,0	10,00	7,40

Plan terminé

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, la charge reconnue en «Autres charges opérationnelles» s'élève à 2 566 K€ pour l'exercice 2017 (hors forfait social).

Le montant global restant à comptabiliser entre 2018 et 2020 au titre de ces plans est de 6 116 K€.

5.17. Résultat par action

Résultat net par action

	2017	2016
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante (en K€)	- 5 812	- 250
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	33 270 753	33 649 675
Résultat par action (en €)	- 0,175	- 0,007

Résultat net dilué par action

Étant donné le résultat net déficitaire en 2017 le résultat dilué correspond au résultat par action.

5.18. Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

en K€	31/12/2016 Valeur nette	Variations avec impact sur la trésorerie	Mouvements de périmètre et autres mouvements	31/12/2017 Valeur nette
Stock	82 638	6 758	3 549	92 945
Clients et comptes rattachés	36 612	16 690	- 301	53 001
Charges constatées d'avance	20 886	1 615	- 1 321	21 180
Autres actifs courants (hors CCA)	19 548	7 161	- 2 455	24 254
Sous-totaux Actif (1)	159 684	32 224	- 527	191 381
Fournisseurs et comptes rattachés	148 504	- 7 099	2 840	144 246
Produits constatés d'avance	30 663	687	1 096	32 446
Autres passifs courants	23 522	1 009	252	24 782
Sous-totaux Passif (2)	202 689	- 5 403	4 188	201 474
Besoin en fonds de roulement (1)-(2)	- 43 005	37 627	- 4 715	- 10 094
Variation du BFR		32 911		

6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES FINANCIERS

6.1. Risque de marché

Risque de change

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative au risque de change sur ses activités opérationnelles. La grande majorité des transactions (internet) effectuée par ses clients est facturée ou payée en euros. L'essentiel des achats effectués auprès des fournisseurs est facturé ou payé en euros.

Si l'euro s'apprécie (ou diminue) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas varié dans la devise d'origine.

Une variation de 10% des parités sur les devises autres que les devises fonctionnelles des filiales n'auraient pas d'impact significatif sur le résultat net du Groupe de l'exercice 2017, comme en 2016.

Risque de taux d'intérêt

➤ Placements de trésorerie

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses placements de trésorerie.

L'impact d'une baisse des taux d'intérêt de 1 point appliquée aux taux courts aurait eu un impact non significatif sur le résultat net du Groupe pour l'exercice 2017, comme en 2016.

➤ Financements bancaires

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses financements externes.

Le Groupe a contracté en 2017 un endettement externe pour 15M€ pour le financement de l'acquisition de Saldi Privati. Ce financement est rémunéré à taux variable.

L'impact d'une augmentation des taux d'intérêt de 1 point appliquée aux taux courts aurait eu un impact annualisé de 150 k€ sur le résultat avant impôt du Groupe.

6.2. Risque de liquidité

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur le placement de sa trésorerie excédentaire disponible en placements financiers sans risque.

Le groupe n'est soumis à aucune garantie bancaire.

6.3. Risque de crédit

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : ce risque est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. En outre, le nombre élevé de clients individuels permet de minimiser le risque de concentration de crédit afférent aux créances clients ;
- et aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à 1 mois, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisée dans les états financiers, qui est présentée déduction faite des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers significatifs en souffrance et non dépréciés.

Les créances clients au 31 décembre 2016 par échéance de règlement sont les suivantes :

<i>en K€</i>	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	> 1 an	Total
Créances clients au 31 décembre 2017	9 987	258	181	-	10 426

7. PARTIES LIEES

7.1. Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Aux 31 décembre 2017 le Groupe SRP n'a consenti aucun prêt ni emprunt en faveur de membres de la Direction du Groupe.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aucune opération significative n'a été réalisée avec les actionnaires et les membres des organes de direction.

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>en K€</i>	2017	2016
Rémunérations fixes	805	1 092
Rémunérations variables	289	285
Coûts des paiements fondés sur des actions	712	8 535
Total	1 806	9 912

Les filiales du périmètre de consolidation du Groupe effectuent des transactions entre elles, éliminées dans le cadre des comptes consolidés.

7.2. Autres parties liées

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe réalise des transactions avec des entités partiellement détenues par certains dirigeants du Groupe. Ces opérations, réalisées sur la base de prix de marché, sont essentiellement relatives à la location des biens immobiliers suivants :

- Site des Sables d'Olonne,
- Entrepôt de Saint-Witz

<i>en K€</i>	2017	2016
Créances/ (Dettes)	0	0
Achats de biens et services	2 009	1 914

8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1. Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagements reçus à la date de clôture des trois derniers exercices.

8.2. Engagements donnés

<i>en K€</i>	31/12/2017	31/12/2016
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	-	-
Indemnités de départ en retraite	-	-
Indemnités de départ en retraite - part < 1 an	-	-
Crédit bail mobilier	-	-
Crédit bail immobilier	-	-
Hypothèques & nantissements	-	1 900
Achats à terme de devises	-	-
Clause de retour à meilleure fortune	-	-
Créances professionnelles cédées	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Engagements donnés	-	1 900

Le montant des engagements relatifs aux loyers futurs s'élève à 10 722 K€ au 31 décembre 2017, à plus d'un an (5 924 K€ au 31 décembre 2016).

8.3. Effectif fin de période

<i>No. d'employés</i>	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	547	380
Non cadres	610	369
Total Effectif	1 157	749

8.4. Evènements postérieurs à la clôture

Le 11/01/18, le groupe de grande distribution Carrefour a annoncé se porter acquéreur d'environ 17% du capital de SRP Groupe auprès de Conforama, filiale du groupe Steinhoff.

Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie des deux groupes de développer une offre multicanal de premier plan, et couvrira des aspects commerciaux, marketing, logistique et de data.

8.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes pour le Groupe s'élève à 468k€ et se décompose ainsi :

En K€	KPMG SA	Autre membre du réseau KPMG	Jérôme Benainouls	AMO Finance
Certification des comptes	268	37	121	24
Services autres que la certification des comptes	18			
Total	286	37	121	24

Les services présentés sur la ligne "Services autres que la certification des comptes" correspondent à l'attestation des informations RSE.